

**VEOLIA RECHERCHE ET INNOVATION**  
**Monsieur Karim HELMI**  
1 Place de Turenne  
94410 SAINT MAURICE  
FRANCE

---

## RAPPORT D'ANALYSE

---

N° de rapport d'analyse : AR-20-IG-002461-01

Version du : 30/01/2020

Page 1/3

Dossier N° : 19T015039

Date de réception : 30/10/2019

Référence bon de commande : 4 106 963 999

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
005	Eau de rejet / Eau résiduaire	SORTIE PILOTE-1	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

<b>Préleveur</b>	Gély Christian	<b>Début d'analyse legionella</b>	30/10/2019 15:16
<b>Matrice</b>	EC : Eau de rejet / Eau résiduaire	<b>Code point de prélèvement</b>	IG0080461884
<b>Date de prélèvement</b>	29/10/2019 11:37	<b>Nom point de prélèvement</b>	EAU USEE
<b>Date de réception</b>	30/10/2019 12:06	<b>Commune</b>	AUREILHAN
<b>Début d'analyse</b>	30/10/2019	<b>Localisation du prélèvement</b>	SORTIE PILOTE-1

**PARAMETRES DE PRELEVEMENT**

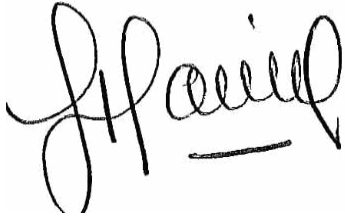
	Résultat	Unité
<b>IXPEC : Prélèvement ponctuel d'eau résiduaire</b> Prestation réalisée par nos soins Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) - FD T 90-523-2		

**PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES**

	Résultat	Unité
<b>IG0A7 : Spores de bactéries anaérobies sulfito-réductrices (/100 ml)</b> Prestation réalisée par nos soins Technique [méthode par enrichissement dans un milieu liquide] - NF EN 26461-1	70	NPP
<b>UM5DB : Legionella pneumophila, spp - Numération de &lt;100 à &gt;750 000 /L</b> Analyse soustraillée à Eurofins Laboratoires de Microbiologie Ouest Numération - Filtration sur membrane - NF T90-431		
Legionella spp.	<100	ufc/l
Legionella pneumophila	<100	ufc/l
<b>UMFFL : Escherichia Coli (Microplaques)</b> Prestation réalisée par nos soins # Numération - NPP miniaturisé - NF EN ISO 9308-3	< 60	NPP/100 ml
<b>UMAEEY : Entérocoques intestinaux (Microplaques)</b> Prestation réalisée par nos soins # Numération - NPP miniaturisé - NF EN ISO 7899-1	< 60	NPP/100 ml
<b>UMPF8 : Salmonella présomptive (P/A dans 1L)</b> Prestation réalisée par nos soins # Détection - Milieu non chromogène - NF EN ISO 19250	Non détecté	/1 litre
<b>IX04D : Bactériophages ARN F</b> Analyse soustraillée à Eurofins Expertises Environnementales Numération [Incorporation en double couche. Incubation 18 h et dénombrement des plages de lyse] - NF EN ISO 10705-1	Non détecté <1	UFP/ml
<b>LN1JM : Pack legionella PCR (spp et pneumophila)</b> Analyse soustraillée à Eurofins Laboratoires de Microbiologie Ouest PCR - NF T 90-471		
Volume filtré	300.00	ml
Legionella spp	250000	U.G./l
Legionella pneumophila	<3100	U.G./l
<b>IX042 : Cryptosporidium-Giardia</b> Analyse soustraillée à Eurofins Expertises Environnementales Numération [Concentration et dénombrement] - NF T 90-455		
Volume filtré	10	l
Cryptosporidium totaux	7	Oocyste(s)/volume filtré
Giardia totaux	87	Kyste(s)/volume filtré
Concentration Cryptosporidium et Giardia	Laboratoire	
Giardia intègres	81	Kyste(s)/volume filtré
Cryptosporidium intègres	7	Oocyste(s)/volume filtré
<b>UM5SK : Campylobacter thermotolérant (P/A)</b> Analyse soustraillée à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) Détection - Milieu non chromogène - ISO 17995	Non détecté	/l

Conclusion / Déclaration de conformité

Legionella non détectées.



Najatte HAROUYA  
Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3.00 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné.